

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Valérie Lefebvre

<https://www.cadre21.org/membres/abf34ec857458ada324fd23b>

Date d'obtention : 2023-02-10 16:19:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsque nous recevons l'information d'une situation probable de sexto, nous devons suivre plus étapes claires en utilisant la trousse sexto et l'aide-mémoire. Dans les étapes préliminaires, nous devons parler avec l'auteur du signalement et/ou à la victime. Durant cette étape, nous devons être rassurants et soutenir les jeunes afin qu'il soit en mesure de sentir que nous sommes à l'écoute.

Par la suite, nous devons évaluer l'incident en posant des questions qui font partie de la grille d'évaluation de l'incident. En complétant cela, nous sommes en mesure de déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

Ensuite, il est important de vérifier l'information reçue auprès des autres jeunes qui pourraient être impliqués dans la situation ou avec des témoins. Ces rencontres doivent être faites en individuelles. À cette étape, si nous estimons qu'il s'agit d'un cas malveillant ou de natures criminelles, nous devons contacter rapidement le service de police et ne pas parler au jeune instigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est très important de consulter toutes les personnes impliquées lorsqu'il y a un cas de sexto. Avoir la version des faits de toutes les personnes impliquées, mais aussi de personnes qui pourraient être témoins. Cela aura un impact direct pour déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif.

De plus, si l'école estime que des actes criminels pourraient être en lien avec la situation sexto, il est primordial de contacter le service de police rapidement et de ne pas parler avec le jeune instigateur.

Nous devons en tout temps faire preuve d'objectivité en se basant uniquement sur les faits.

L'intervenant qui doit appliquer le protocole sexto, ne doit pas porter de jugement sur la situation et garder le tout confidentiel.

Comme nous voyons dans l'un des mises en situation, l'intervenant ne peut en aucun cas consulter les images et/ou vidéos et ce, même si la victime demande à ce qu'on les regarde.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate pour moi durant l'application de la méthode sexto serait celle de vérifier l'information. Lorsque nous devons intervenir auprès de nos adolescents, il est parfois très difficile d'avoir la vérité. Je crois que plusieurs d'entre eux pourraient décider de retenir de l'information, car ils craindraient le jugement porté. Ils pourraient aussi minimiser l'incident pour que le tout soit plus socialement acceptable.

De plus, lorsqu'on observe l'aide-mémoire de la méthode sexto, dans le point 3 (vérifier l'information) il est dit : « faire valoir l'importance de rétablir la vie privée de la jeune victime en leur demandant de ne pas parler de l'incident avec d'autres jeunes. ». Ce point sera donc un travail ardu, car le bouche-à-oreille est très présent dans nos écoles secondaires. Il sera donc primordial de prendre un temps supplémentaire lorsqu'on rencontre les jeunes pour les sensibiliser.